

Moniteur d'Atelier

Accompagner les adultes en situation de handicap
travailleurs en ESAT ou en Entreprise Adaptée

Activités

Le Moniteur d'atelier exerce principalement en milieu de travail protégé, en ESAT pour les trois quarts des emplois, et en Entreprise Adaptée (EA).

Dans ces structures, le métier s'exerce auprès de personnes adultes en situation de handicap moteur, psychique, mental, sensoriel et/ou d'exclusion. La vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures nécessite d'exercer sa mission selon une démarche éthique en adoptant une posture d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect du principe d'autodétermination et favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes.

Les activités du Moniteur d'Atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages
- L'organisation et la conduite de la produc-

tion de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production

- Le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Qualités requises

- Avoir les compétences techniques
- Avoir des qualités d'écoute, d'analyse, de disponibilité
- Avoir l'envie de transmettre les savoirs et les savoir-faire d'une profession manuelle
- Aimer le travail d'équipe et avoir des qualités relationnelles évidentes
- Être pédagogue et savoir se mettre au niveau des personnes encadrées
- Avoir une capacité d'adaptation aux personnes
- Avoir des capacités d'encadrement

**TITRE DE NIVEAU 4
LABELLISÉ PAR LA CPNE-FP
ET L'OPCO SANTÉ**

Formation continue - Apprentissage - VAE
RNCP 39099 - CPF 307148

ADMISSION

- ☎ 02 31 54 42 08
- ✉ admission@irtsnormandiecaen.fr

INFORMATION - ORIENTATION

- ☎ 02 31 54 42 05
- ✉ blemore@irtsnormandiecaen.fr

APPRENTISSAGE - CFA PSS NORMANDIE

- ☎ 02 31 53 98 38
- ✉ administratif@cfapss-normandie.com

www.irtsnormandiecaen.fr



IRTS Normandie-Caen - 2 rue du campus - BP 10116 - 14204 Hérouville Saint-Clair Cedex

Sur notre site... Réunions Information-Orientation

**INFOS
COLLECTIVES**

Tous les mois

En présentiel ou en visio

Sans inscription

● PRÉREQUIS

La formation est accessible :

- Aux personnes salariées en ESAT ou en entreprise adaptée, avec un stage hors employeur
- Aux demandeurs d'emploi ou aux personnes justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil
- Aux personnes en reconversion professionnelle justifiant d'une expérience de mise en situation professionnelle d'au moins 70 heures attestée par une évaluation de l'établissement d'accueil

● INSCRIPTION

Sur notre site internet
www.irtsnormandiecaen.fr

● CALENDRIER

- Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr
- Rentrée en janvier

● COÛT

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr

Conditions d'admission

Avant le démarrage de la formation, une épreuve écrite est organisée afin d'évaluer les prérequis en matière d'écrit et de bureautique.

Un entretien individuel permettra d'échanger sur les motivations et le parcours du candidat. En cas de difficultés identifiées par les formateurs, le candidat se verra proposer de participer à des formations portant sur le socle de compétences de base avant la formation, il pourra alors suivre la prochaine session.

L'IRTS Normandie-Caen est agréé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) pour 16 places. La liste des entrants est déterminée par l'OPCO SANTÉ après le positionnement.

Organisation de la formation

La formation est pilotée par l'IRTS Normandie-Caen en cotraitance avec l'AFPA Normandie.

Durée

- > Formation théorique : 441 heures
- > Formation pratique : stage long de 980 heures en situation d'emploi de Moniteur d'Atelier (salarié ou stagiaire) en ESAT ou en Entreprise Adaptée.
- > Stage court : 105 heures (lieu différent du stage long)

Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

Contenu de la formation

La formation est organisée autour de trois blocs de compétences :

- **Bloc 1 :** Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé.
- **Bloc 2 :** Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé.
- **Bloc 3 :** Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé.

Validation et certification

Soutenance orale de 30 mn pour chaque bloc.
 La Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) délivre et signe les titres.

Dispenses et allègements

Informations sur :
www.irtsnormandiecaen.fr